
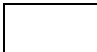


Tableau n°1 : le plan de travail								
Opérations		Priorité	Années					
			1	2	3	4	5	6
11.1	Articuler la mise en œuvre du DocOb avec la démarche de Gestion Intégrée de la Zone Côtière et les Schémas de Cohérence Territoriale.	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
11.2	Harmoniser les actions des SAGE et du DocOb permettant le maintien et/ou la restauration du bon état écologique des eaux et des milieux humides	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
11.3	Articuler la mise en œuvre du DocOb avec la stratégie d'aires marines protégées	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
11.4	Articuler la mise en œuvre du DocOb avec le Projet de Rétablissement du Caractère Maritime du Mont-Saint-Michel	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
11.5	Articuler la mise en œuvre du DocOb avec la mise en œuvre et la révision des documents de gestion d'espaces protégés	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
11.6	Suivre les projets et programmes de travaux et d'aménagements concernant le site Natura 2000	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
11.7	Faire prendre en compte et porter à connaissance les préconisations du DocOb dans les documents d'urbanisme	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
11.8	Encourager les démarches de qualités concernant les produits et les usages de la baie	★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
12.1	Mettre en place un programme de sensibilisation et d'échange avec les acteurs	★★★	➤					
12.2	S'appuyer notamment sur les compétences des maisons de Baie pour renforcer auprès du grand public la prise en compte du patrimoine naturel d'intérêt communautaire	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
12.3	Réaliser une exposition mobile sur le patrimoine naturel d'intérêt communautaire de la baie	★		➤				
12.4	Mettre en place des supports d'information et d'observation du patrimoine naturel sur les zones humides terrestres de la baie	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
12.5	Elaborer, mettre en place et/ou diffuser des produits d'information et de sensibilisation sur l'environnement littoral et maritime, les bonnes pratiques et la réglementation	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
12.6	Pérenniser les outils d'information sur Natura 2000 (bulletin « Vue sur Baie », site Internet)	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
12.7	Encourager la création d'une équipe de surveillance et d'information environnementale sur la baie	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
12.8	Contribuer à une meilleure information et coordination des services de police de la nature	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
13.1	Canaliser et limiter les accès sur les espaces les plus fragiles	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
13.2	Mettre en place des outils concertés pour maîtriser et encadrer le développement des activités sportives de nature.	★★★	➤	➤	➤			
13.3	Veiller au respect et informer sur la réglementation concernant la circulation terrestre et le survol aérien dans les espaces naturels.	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
13.4	Soutenir et accompagner la mise en place d'une charte de qualité des professionnels de la randonnée.	★★	➤	➤				
14.1	Soutenir les projets de maintien d'une agriculture littorale garante de l'entretien des paysages et de la biodiversité.	★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
14.2	Encourager et soutenir la reconversion des terres arables en herbages extensifs.	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
14.3	Maintenir ou favoriser un pâturage extensif des prairies.	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
14.4	Encourager les pratiques de fauche tardive	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
14.5	Développer une gestion différenciée des bandes enherbées et des milieux de contact	★			➤	➤	➤	➤
14.6	Restaurer, entretenir et replanter des haies ou des alignements d'arbres d'intérêt patrimonial	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
14.7	Etudier les possibilités d'une mise en place de projets de diversification des pratiques culturelles sur des secteurs stratégiques des polders	★				➤	➤	➤
15.1	Mettre en place une veille et une information sur les espèces végétales et animales potentiellement invasives	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
15.2	Lutter lorsque nécessaire contre les espèces indésirables invasives	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤

16.1	Encourager la mise en place de programmes d'études et de recherches pour le développement d'outils de gestion et l'amélioration des connaissances sur les habitats naturels et les espèces	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
16.2	Contribuer à la mise en place d'outils de suivi du patrimoine (SIG, etc.) et à l'émergence d'un pôle ressource	★★			➤			
16.3	Favoriser le transfert de connaissances entre les acteurs et les territoires de la baie	★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
16.4	Mettre en place une campagne régulière de prises de vues aériennes de l'ensemble du site Natura 2000	★★			➤			➤
17.1	Organiser et harmoniser les réseaux de comptage	★★★	➤					
17.2	Soutenir et pérenniser les actions de suivi des oiseaux hivernants	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
17.3	Mettre en place un suivi mensuel hivernal ciblé de certaines espèces d'oiseaux d'eau	★★★		➤	➤	➤	➤	➤
17.4	Poursuivre et mettre en place les suivis ornithologiques sur les marais périphériques	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
17.5	Soutenir et pérenniser les actions de suivi et de recherche des populations d'oiseaux marins nicheurs	★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
17.6	Développer les connaissances sur les espèces pélagiques	★★★	➤	➤	➤			
17.7	Poursuivre et compléter l'étude et le suivi de la population de Macreuses noires	★	➤	➤	➤			
17.8	Poursuivre et pérenniser le suivi des limicoles nicheurs	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
17.9	Profiter de la mise en place du réseau des Aires Marines Protégées pour définir des zones de sensibilité biologique en mer	★	➤	➤	➤			
18.1	Etablir un diagnostic initial et un suivi à long terme du triton crêté et de ses habitats	★★			➤			➤
18.2	Etablir un état des lieux précis des amphibiens de l'annexe 4 de la directive Habitats et suivre l'évolution de leurs populations	★			➤			➤
19.1	Suivre sur le long terme la population de Flûteau nageant et ses habitats	★★★		➤		➤		➤
19.2	Favoriser la mise en place d'un programme régional d'études et de recherches sur le Flûteau nageant	★★		➤				
19.3	Etablir un diagnostic initial et un suivi à long terme de l'oseille des rochers et de ses habitats	★			➤			➤
19.4	Rechercher de nouvelles populations d'espèces végétales d'intérêt communautaire	★						➤
1.10.1	Suivre les recommandations de gestion du Plan national d'actions et du Plan régional d'actions « Chiroptères »	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
1.10.2	Suivre les recommandations de gestion du Plan national d'actions « Flûteau nageant »	★★		➤	➤	➤	➤	➤
1.10.3	Suivre les recommandations de gestion des habitats du Plan national d'actions « Butor étoilé »	★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
1.10.4	Suivre les recommandations de gestion des habitats du Plan national d'actions « Phragmite aquatique »	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
1.11.1	Veiller à une prise en compte du patrimoine naturel remarquable dans l'écriture et le déploiement des dispositifs de gestion des pollutions marines (dispositif ORSEC terrestre, Plan Communaux de Sauvegarde)	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
1.11.2	Participer au réseau de correspondants Pollutions marines et littoral animé par le Conservatoire du littoral	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
1.11.3	Etendre le réseau Pollutions marines et littoral animé par le Conservatoire du littoral à l'ensemble de la Baie	★			➤			
21.1	Engager une réflexion collective pour réduire l'impact du cheminement et du stationnement au banc des Hermelles	★★★	➤					
21.2	Promouvoir les bonnes pratiques sur les récifs d'Hermelles	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
22.1	Soutenir et encourager une collecte raisonnée des déchets d'origine anthropique sur les laisses de mer	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
22.2	Soutenir et encourager les projets de récolte et de valorisation durable de la crépidule	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
22.3	Soutenir et encourager les démarches de valorisation durable des déchets marins (sous-produits coquilliers et autres).	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤
22.4	Définir un programme d'étude afin d'établir un état des lieux précis des pratiques de pêche de loisir et évaluer leur impact sur les habitats et espèces	★★				➤		

23.1	Suivre l'évolution morphologique et l'état de santé des récifs d'hermelles	★★★		➤							➤
23.2	Etudier les possibles méthodes de restauration ou de recréation des récifs d'hermelles	★★			➤						
23.3	Approfondir les connaissances sur le rôle et le fonctionnement des banquettes à <i>Lanice conchilega</i>	★★★	➤	➤							
31.1	Suivre l'habitat « Végétations pionnières à Salicornes ».	★		➤							➤
31.2	Encadrer la cueillette de loisir et professionnelle et élaborer un guide technique	★★	➤	➤							
31.3	Sensibiliser sur la Salicorne et sa cueillette.	★			➤						
32.1	Poursuivre le suivi annuel des populations d'Obione pédonculée et rechercher d'autres stations.	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
32.2	Etablir un plan de gestion pastoral de la station d'Obione pédonculée.	★★★	➤								
32.3	Expérimenter l'étrépage pour un renforcement de la population à Obione pédonculée.	★★		➤							
32.4	Soutenir et étendre le programme de gestion et d'entretien des aménagements de la réserve de chasse maritime (fauche, curage d'entretien, etc.).	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
32.5	Restaurer (ou créer) certaines zones dépressionnaires et anciens chenaux naturels.	★★★		➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
33.1	Assurer la cohérence entre le DocOb et les plans de gestion par unités liés aux AOT pastorales.	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
33.2	Promouvoir la mise en place d'une démarche de labellisation de l'activité pastorale en adéquation avec les objectifs de préservation des marais salés.	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
33.3	Participer à la mise en place d'une démarche prospective « quelle gestion des marais salés dans 10-15 ans ? ».	★			➤						
33.4	Restaurer le haut et le moyen schorre par la fauche, le broyage et/ou le pâturage.	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
33.5	Etablir des exclus de pâturage sur le moyen schorre ou le haut schorre.	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
33.6	Etudier les différentes possibilités de conduite dirigée du pâturage ovin.	★★			➤						
33.7	Suivre l'évolution des différentes formations végétales des marais salés et l'efficacité des mesures de restauration.	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
41.1	Adapter les aménagements et les usages du littoral en fonction des enjeux de conservation des cordons littoraux	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
41.2	Promouvoir les solutions alternatives à l'extraction de sables coquilliers	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
41.3	Suivre les populations d'espèces animales et végétales patrimoniales	★		➤							➤
41.4	Mettre en place des supports de sensibilisation sur la grande richesse et fragilité de ces milieux.	★★★	➤	➤							
51.1	Proscrire les prélèvements de sable et les dépôts sauvages	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
51.2	Préciser le statut et l'état de conservation des habitats dunaires	★			➤						
51.3	Renforcer la conduite d'un pâturage dunaire extensif et restaurer les prairies dunaires	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
51.4	Restaurer et entretenir les mares et les dépressions humides intra dunaires	★			➤						
51.5	Etudier avec les parties prenantes la réduction du nombre de pistes d'entraînement au sein de la dune blanche	★★★	➤	➤							
51.6	Etendre la zone de préemption à l'ensemble du périmètre d'acquisition du Conservatoire du littoral et poursuivre l'effort d'acquisition	★★★	➤								
61.1	Expérimenter le rajeunissement de la lande sur les falaises maritimes exposées	★					➤				
61.2	Contenir la dynamique de la lande à fougère aigle et la fruticée	★★			➤						
61.3	Expérimenter la mise en place un pâturage extensif de restauration et d'entretien de la lande	★								➤	
61.4	Maintenir la mégaphorbiaie de la vallée de Lude et lutter contre les espèces invasives	★★		➤		➤					
71.1	Privilégier un choix de gestion du bois d'Ardennes qui soit favorable aux chiroptères d'intérêt communautaire	★★★	➤	➤							
71.2	Pérenniser et développer un réseau d'arbres à cavités, dépérissants, sénescents ou morts	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
71.3	Maintenir la lande humides et les dépressions à sphaignes	★		➤							
72.1	Rechercher et conserver les colonies de reproduction anthropophiles	★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤

72.2	Identifier, maintenir et créer les gîtes favorables à l'installation de colonies de chiroptères	★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
72.3	Préserver les habitats de chasse contigus au massif forestier du bois d'Ardenne	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
72.4	Maintenir et créer des corridors écologiques	★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
72.5	Informier et sensibiliser la population locale sur les chauves-souris (élaboration et diffusion d'une plaquette d'information, sorties de découvertes, etc.).	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
81.1	Articuler la mise en œuvre du DocOb avec les dispositifs de gestion existants sur les marais	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
81.2	Encourager la mise en place de dispositifs de gestion écologique sur les marais non pourvu	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
81.3	Contribuer à l'identification des zones humides dans les PLU et les SCOT	★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
82.1	Réaliser une étude sur le fonctionnement hydraulique (Folie et Vergon)	★★★	➤	➤	➤				
82.2	Mettre en place une gestion hydraulique concertée (Aucey-Boucey, Folie, Vergon et Claire-Douve)	★★★		➤	➤	➤	➤	➤	
82.3	Prévoir, en fonction du règlement hydraulique, l'aménagement d'ouvrages adaptés	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
82.4	Elargir les canaux annexes avec création de pentes douces	★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
82.5	Poursuivre les travaux pour l'aménagement des drains sur le Marais de la Claire-Douve	★		➤	➤	➤	➤	➤	
83.1	Préserver la végétation palustre et éviter l'érosion des berges par la pose de clôtures sur les rives des ruisseaux et fossés	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
83.2	Créer des rives en pentes douces	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
83.3	Soutenir et encourager un entretien écologique des étangs et mares	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
83.4	Maintenir, restaurer et envisager les possibilités d'extension des roselières	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
83.5	Contrôler les saulaies dans les secteurs où leur extension est problématique	★★		➤	➤	➤	➤	➤	➤
83.6	Expérimenter la mise en défens de certains secteurs favorables à l'avifaune	★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
111.1	Poursuivre l'effort d'acquisition du Conservatoire du littoral	★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
111.2	Restaurer l'attractivité des sites de nidification par l'entretien des milieux	★			➤	➤	➤	➤	➤
111.3	Envisager les modalités de régulation des prédateurs sur les îlots	★★★		➤	➤	➤	➤	➤	➤
121.1	Accompagner la mise en œuvre des actions des PLAGEPOMI	★★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
121.2	Mener une étude sur le rôle des bassins versants de la baie et des estuaires pour l'Alose feinte et la grande alose	★							➤
121.3	Soutenir la mise en place d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Sélune sur le tronçon du bois d'Ardenne	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
121.4	Soutenir et accompagner le projet d'arrêté de protection de biotope préconisé par le SAGE Sélune	★			➤				
131.1	Poursuivre et développer les actions de suivis des phoques et du Grand Dauphin	★★	➤	➤	➤	➤	➤	➤	➤
131.2	Mener une étude sur la définition d'un état des lieux initial du Grand Dauphin à l'échelle de son domaine vital	★★		➤	➤				
131.3	Poursuivre l'étude d'impact des usages sur la colonie de Phoques veaux-marins	★			➤				➤

 et  : Groupe d'opérations relevant de la même fiche action.